



**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal  
Séance du 27 avril 2026**

L'an deux mil vingt six, le 27 avril, à 18h30, les membres du Conseil Municipal convoqués le 23 avril 2026, se sont réunis en séance publique, au lieu ordinaire de leurs séances, dans la salle du Conseil Municipal en mairie, sous la présidence de M. Frédéric DARBON, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Présents : 20

Frédéric DARBON, Karim LACARNE, Isabelle SAUVAGE, Jean-Luc VALLET, Virginie GUEY, Marie LADENISE, Didier SERVOISE, Alexandre JAYAT, Candide ABALAIN, Corinne SERVOISE, Vincent GENRE, Nicolas DARBON, Olivier TASTE, Sandra DEDIEU, Patrick DELETANG, Elisabeth GANDEMER, Pierre ROBIN, Vanessa GAUTIER, Patrick ETESE, Christophe DAMOUR.

Absent avec pouvoir : 1

Thierry PASQUIN a donné pouvoir à Vincent GENRE.

Absentes non représentées : 2

Annie KAISER, Martine ROUX.

Votants : 21

A été élu secrétaire de séance à l'unanimité : Karim LACARNE.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.

**Délibération n° 2026-26  
Etat des indemnités des élus 2025**

M. le Maire explique à l'assemblée que l'article L. 2123-24-11 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que « *Chaque année, les communes établissent un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercés en leur sein et au sein de tout syndicat au sens des livres VII et VIII de la cinquième partie ou de toute société mentionnée au livre V de la première partie ou filiale d'une de ces sociétés.* ».

La nature des indemnités concernées sont celles afférentes à l'exercice de tout mandat ou de toute fonction.

Cet état doit être communiqué à l'ensemble des membres du Conseil municipal avant l'examen du budget pour l'exercice suivant.

Etat récapitulatif annuel des indemnités perçues en 2025		
Nom de l' élu	Fonction	Indemnités annuelles brutes
Christian DRUELLE	Ancien Maire	23 676.48 €
Christophe DAMOUR	Adjoint au Maire	10 111.80 €
Christine BERENGUER	Adjointe au Maire	8 878.68 €
Jean-Michel BIZET	Adjoint au Maire	8 878.68 €
Ajete DESLIS	Adjointe au Maire	8 138.79 €
David GUIOT	Adjoint au Maire	8 878.68 €
Liliane DALONNEAU	Adjointe au Maire	8 878.68 €
Gilberte BAUMANN	Conseillère Municipale Déléguée	4 192.68 €

Marie-Eve GAPIN	Conseillère Municipale Déléguée	98.64 €
Damien COCHARD	Conseiller Municipal Délégué	4 192.68 €

Le CONSEIL MUNICIPAL,  
Après en avoir délibéré :

-PREND ACTE de l'état récapitulatif annuel des indemnités perçues en 2025.

Le Secrétaire de séance,



Karim LACARNE.

Pour extrait certifié conforme,

Chanceaux-sur-Choisille, le 27 avril 2026,

Le Maire

Frédéric DARBON.



*Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes :*

- date de sa réception en Préfecture d'Indre-et-Loire,*
- date de l'accomplissement des mesures de publicité (publication, affichage ou notification).*